

Organes du système nerveux

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb044_A_f0209

SourceBoite_044_A-10-chem | Neuro-Physiologie.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

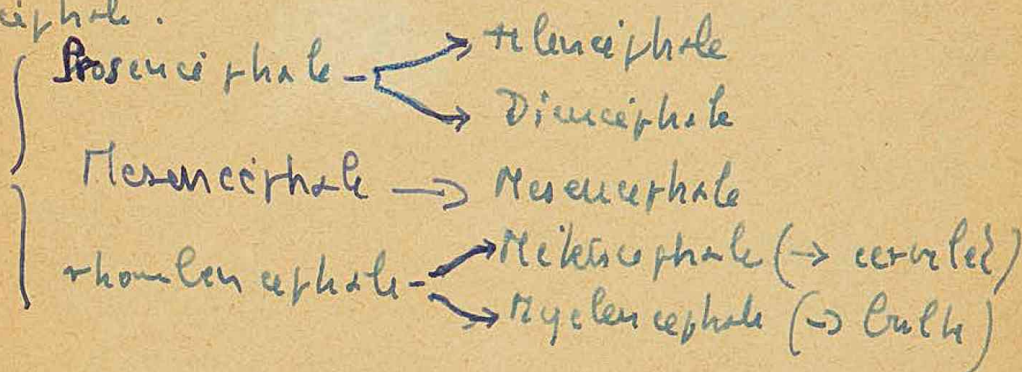
- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 02/10/2019 Dernière modification le 23/04/2021

Organes du système nerveux

Dès l'embryon, l'ectoderme lui-même se recourbe et prolifération de cellules qui constitue la plaque neurale qui se creuse et forme le gouffier neural. Quand elle est refermée elle devient le tube neural : c'est le futur cerveau.

Dans les stades ultérieurs, la partie postérieure s'allonge → moelle épinière. La partie antérieure se distingue en 3 vésicules (prosencephale, mésencephale, rhombencéphale). Plus tard la prosencephale se divise en 2, ainsi que le rhombencéphale.



Chez les vertébrés sup^{rs} cette division l'antérieure subsiste m. et se compose du télencéphale et du tronc cérébral et enveloppe le autre étage (pallidum).

chez
neurdistol
chez de
corré
vers l'ant



l'embryon du côté
se dirigeant
moules ;
se sent le prolong^{mt}
(ébauche du nerf)



un bras, les
vers le cou-
ou côté
qui formeront
sensoriels/

BnF
MSS

Ces ax. nerveux d'une naissance à des nerfs, qui partent vers les branches musculaires (du côté ventral) et d'un côté dorsal, prolongent les nerfs qui sont sensoriels.



Le s.n. de l'embryon a un rôle des fonctions de relation

Il y a 1 système nerveux somatique (de relation) qui est cérébro-spinal. Mais les fonctions végétatives sont assurées par le système nerveux végétatif.

F. de relation
(s.n. somatique)
système cérébro-spinal

recepteurs : afferents

effecteurs : efferents

F. végétative
(s.n. viscéral)
système autonome.

recepteurs : afferents

effecteurs : efferents

Les nerfs efferents du système végétatif ont 1 structure particulière avec les neurones (système sympathique) et 1 autre système efferent qui court avec les fibres des ganglions (parasympathique).

Système sympathique : 2 chaînes de ganglions : région thoraco-lombaire.

Système parasympathique : gangl. des régions sacrée, bulbaire et mésentérique.

Le système : somatique et viscéral afferent et efferent